

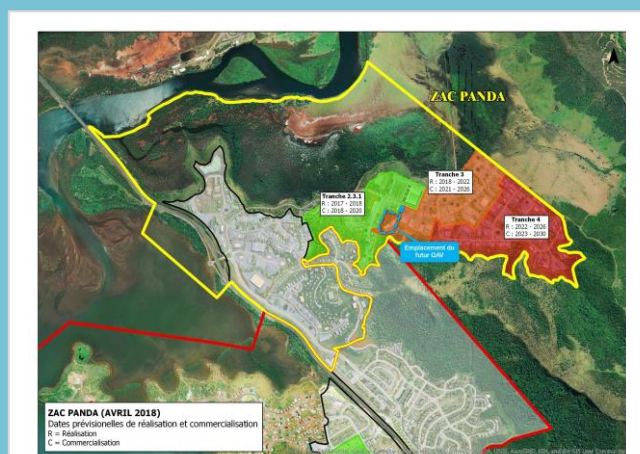


Etude préalable à la réalisation d'un équipement collectif Quai d'Apport Volontaire Zac Panda - SECAL

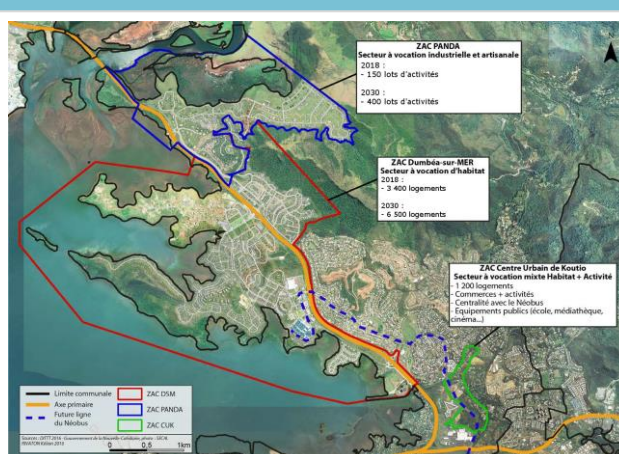
Principe

La Secal intervient pour le compte de la province Sud en tant qu'aménageur de la ZAC PANDA qui s'étend sur une surface de 300 hectares et accueillera à terme 400 lots d'activités artisanales, industrielles et commerciales. A proximité immédiate de PANDA, la ZAC Dumbéa sur mer se développe en tant que zone d'habitat avec une prévision de 6000 logements à l'horizon 2030. En annexe 2 « Plan de délimitation des ZAC DSM et PANDA ».

La subvention, demandée par la Secal en octobre 2017 et attribuée par convention N°C208-18 par la province Sud et l'ADEME en Novembre 2018, a pour objectif de financer l'étude préalable pour la réalisation du futur Quai d'Apport Volontaire de PANDA. Cette étude vise à identifier les besoins en matière de gestion des déchets, déterminer les hypothèses de gestion et de programmation suivant le scénario retenu par les partenaires et futurs gestionnaires de l'équipement.



Annexe 1 – Plan de situation QAV ZAC PANDA



Annexe 2 – Délimitation ZAC DSM – PANDA –
Commune de Dumbéa

Description / Point d'avancement

Après consultation restreinte, l'étude préalable concernée par la subvention, sera menée par un prestataire compétent en matière de gestion des déchets. Elle se déroulera en 3 phases décomposées comme suit :

Phase 1 : Etat des lieux des types d'activités présentes, de leur production et des modalités de gestion actuelles des déchets des entreprises installées à la ZAC PANDA et aux alentours.

Vérifier les zones couvertes par les équipements existants pour définir la zone d'influence du futur QAV de PANDA.

La phase 1 permettra de dégager les premières orientations.

Phase 2 : Suivant les données de la phase 1, établir un des scénarii intégrant les volets économiques, juridiques, sociaux et environnementaux. Une note méthodologique sera transmise pour chaque scénario de gestion des déchets proposé afin que la maîtrise d'ouvrage puisse arbitrer après consultation des parties intéressées.

Phase 3 : Selon l'hypothèse retenue, le prestataire élaborera un programme technique du Quai d'Apport Volontaire permettant de dimensionner l'équipement en intégrant les contraintes réglementaires et physiques du terrain. Il comprendra un diagnostic du site, un schéma fonctionnel d'organisation, une approche budgétaire et planning prévisionnel de réalisation.

Lieu où a pris place le projet : Le projet à réaliser est prévu sur la Zone d'Aménagement Concertée de PANDA « Parc d'activités Nord De l'Agglomération », située au Nord de la ZAC de Dumbéa sur Mer, sur la commune de Dumbéa. Dans le cadre de son programme d'équipements publics (PEP) de la ZAC PANDA, le Plan d'Aménagement de Zone prévoit la réalisation d'un Quai d'Apport Volontaire sur un terrain identifié de 1.80 hectares situé sur une future tranche de la ZAC (Tranche 3). En annexe 1 « plan de situation ».

Éléments techniques

Le nombre d'entreprise et d'habitants sur les ZAC va évoluer durant les dix prochaines années, la réflexion pourrait porter sur un équipement évolutif permettant d'être adapté et exploité en fonction des besoins réels.

Etant situé sur une zone artisanale et industrielle, l'équipement devra être mixte pour recevoir les déchets des entreprises et des particuliers. Cette vocation au titre des professionnels, nécessitera la mise en place d'un pont à bascule pour la peser des déchets entrants et la recherche d'un exploitant privé.

Pas d'autre aspect technique identifié à ce stade d'avancement.

La ZAC PANDA est certifiée HQE Aménagement depuis 2016 sur les tranches 2.3.1, 3 et 4. Cette démarche est la première en Nouvelle-Calédonie et vise à valoriser les actions initiées depuis plusieurs années en faveur du développement durable, en promouvant de nouvelles et rester dans un objectif d'amélioration continue pour préserver l'environnement.

Ce projet rejoint l'initiation de la CCI-NC, en partenariat avec l'ADEME, le Gouvernement et la Province Sud en 2016, de mettre en place une démarche d'écologie industrielle et territoriale sur les zones d'activités et/ou filière du territoire de la province Sud (Nouvelle/ ZIZA-ZICO/ZAC PANDA).

Les contraintes environnementales liées au projet seront définies dans l'étude préalable.

Eléments financiers

L'étude préalable est estimée par la SECAL à trois millions (3 000 000) de francs CFP dont deux millions cent mille (2 100 000) de franc CFP sont subventionnés par la province Sud en partenariat avec l'ADEME soit 70% du montant global.

Cette subvention fait référence à la convention d'objectifs et de moyens N°C.208-18 entre la province Sud et la SECAL signé le 30 novembre 2018.

L'équipement sera financé dans le cadre de l'opération de la ZAC PANDA

Recommandations

Une première réunion a été organisée entre les différents partenaires SIGN / MAIRIE DE DUMBEA / CCI / PROVINCE SUD / ADEME pour échanger sur les orientations à mener dans le cadre de l'établissement du cahier des charges pour la consultation des prestataires susceptibles de pouvoir réaliser cette étude préalable.

Une visite de la déchetterie de DUCOS et du quai d'apport volontaire de Magenta a été organisée entre le SIGN et la Secal pour permettre à la Secal de prendre connaissance des équipements existants, comprendre leur fonctionnement en gestion et en exploitation, faire remonter les difficultés rencontrées sur les ouvrages livrés afin de les prendre en compte dans la réalisation du futur QAV de PANDA.

Actuellement, le cahier des charges pour la consultation des prestataires qui mèneront l'étude préalable est en cours d'établissement par la Secal et fera l'objet de derniers échanges avec les différents partenaires du projet (SIGN, province Sud, Ville de Dumbéa, CCI, ADEME) avant lancement de la consultation prévue début février 2019.

Contacts porteur (s) du projet

SECAL - : Mélissa ROSSIGNOL –
melissa.rossignol@secal.nc – Tel : 46 70 18

PROVINCE SUD : Sandra SONTHEIMER –
sandra.sontheimer@province-sud.nc –

ADEME : Elise TILLY –
environnement.caledonie@ademe.fr

VILLE DE DUMBEA : Vénétia GANE –
venetia.gane@ville-dumbea.nc

SIGN : Amélie JACQUOT – amelie.jacquot@sign.nc
Jess SARIMAN – jess.sariman@sign.nc

CCI : Matthieu LAIESSE – m.ladiesse@cci.nc

Autre (s) contact (s)

Maitrise d'ouvrage :

Maitrise d'ouvrage déléguée :

Partenaires du projet :

Province Sud

Direction de l'environnement
20 34 00
denv.contact@province-sud.nc

ADEME

Environnement.caledonie@ademe.fr
24 35 17

